

Formulaire « déclaration client-transporteur »

Les ménages lausannois faisant appel à une entreprise spécialisée pour un déménagement ou débarras devront présenter ce formulaire « déclaration client-transporteur » dûment complété pour pouvoir faire déposer, sans frais, leurs déchets usuels à la déchèterie des entreprises de Malley.

PARTIE RÉSERVÉE AU PROPRIÉTAIRE DES DÉCHETS

(Exclusivement aux habitants de Lausanne, Prilly, Renens, Pully et Paudex)

Lieu de prise en charge des déchets (adresse complète)

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse courriel :

Type de logement (appartement, villa, ferme, ...):

Date du déménagement :

Adresse actuelle :

Nouvelle adresse :

Les déchets sont considérés comme volumineux lorsqu'ils ne peuvent pas être conditionnés en sacs taxés de la contenance maximale de 110 litres en raison de leurs dimensions ou de leur poids. Tous les déchets déposés en déchèteries lausannoises doivent être préalablement triés et ensuite déposés dans les bacs/lieux appropriés de la déchèterie. Pour les déchets volumineux transportés par un déménageur ou une société de transport, seule la **déchèterie industrielle** du CID à Malley/Lausanne doit être utilisée. Merci de vous conformer aux indications en place ou à celles des ambassadeurs de tri.

Je certifie par ma présente signature qu'il s'agit de mes propres déchets ménagers volumineux issus de l'habitation précitée.

Date :

Signature du propriétaire des déchets :

PARTIE RÉSERVÉE AU TRANSPORTEUR

Transporteur : Recyclage Express

Raison sociale : Recyclage Express

Rue : Chemin de la Cigogne 4

No postal : 1030

Localité : Bussigny

Nom, prénom du chauffeur :

No de plaque du véhicule : VD 321 527

Je certifie par ma présente signature, transporter exclusivement les déchets ménagers volumineux du client ci-dessus, provenant de l'adresse citée par le client. Je m'engage à les déposer, pendant les heures d'ouverture (disponibles au 0800 804 806) de la déchèterie industrielle du CID à Malley/Lausanne. ATTENTION aucun dépôt le samedi. Je ne facture en aucun cas le traitement des déchets déposés en déchèterie à mon client. Je respecte les règles édictées par la Ville de Lausanne en matière de tri et dépôt des déchets pris en charge. Tout abus entraînera une facturation complète du tonnage véhiculé et déposé en déchèterie.

Date :

Signature du transporteur :



Ville de Lausanne

Service de la propreté urbaine